

## Au conseil intercommunal de l'ASPIC

### Préavis No. 01/2025 relatif à la gestion et aux comptes 2024 de l'ASPIC

Monsieur le Président,  
Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués,

#### 1. Introduction

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes, nous soumettons à votre approbation les comptes 2024 établis selon le règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du Département.

Ils ont été adoptés par le Comité de Direction dans sa séance du 13 mars 2025 et ont été présentés à la commission de gestion.

#### 2. Gestion

##### Composition du Comité de Direction et de l'équipe administrative

Mme Chantal Di Lallo ayant quitté ses fonctions de Municipale à Vufflens-la-Ville en 2024, elle a dû également quitter le Comité de Direction de l'ASPIC au 31 octobre 2024. Elle a été remplacée par Mme Caroline Jaugey, Municipale à Vufflens-la-Ville, assermentée lors du CI du 6 novembre 2024. Les membres remercient chaleureusement Mme Di Lallo pour son investissement au sein du Comité et l'excellente collaboration.

A la fin de l'année 2024, la composition du Comité de Direction est donc la suivante :

- Frédéric Rossi, municipal à Gollion, Président,
- Anne-Lise Rime, syndique de L'Isle,
- Patrick Agassis, syndic de Mont-la-Ville,
- Albert Emery, municipal de Penthaz,
- Yves Jauner, municipal à Penthalaz,
- Caroline Jaugey, municipale à Vufflens-la-Ville
- Jean-Claude Challet, municipal à Cossonay.

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2024 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine, et a présenté 2 préavis au Conseil Intercommunal, celui des comptes et celui du budget.

Mme **Élodie Gander**, adjointe administrative, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière et a quitté l'ASPIC au 31 octobre 2024. Le Comité de Direction lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.

Pour la remplacer, Mme Pauline Currin a été engagée d'abord en CDD et s'est vue proposer un CDI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à un taux d'activité de 70%. Le reste de l'équipe administrative est toujours formée de Mme **Nadia Pisani Ben Nsir**, responsable administrative et de Mme **Rebecca Gabriel**, responsable financière.

### Activités de la piscine

Depuis son ouverture le 17 juillet 2021, la piscine des Chavannes de Cossonay a pu accueillir différents publics, proposer et encadrer des activités variées et motivantes, en partageant bassins et couloirs en bonne entente avec tous les intervenants.

### L'équipe :

Elle est formée de collaboratrices et collaborateurs fixes représentant 10.65 ETP (équivalents temps pleins) :

- M. **Arnaud Reymond** (100%), Directeur,
- M. **Louis-Ferran Schmidt** (100%), Directeur adjoint,
- 4 personnes à 100%, attitrées principalement à de la surveillance et polyvalentes dans leurs domaines respectifs.
  - o Mme **Céline Duran** (assure les cours de fitness, d'aquagym et s'occupe de la cafétéria),
  - o M. **Levente Szabo** (assure de la surveillance et des cours de natation),
  - o M. **Youness Lakehal** et M. **Jérémie Vinko**, tous deux surveillants,
  - o Mme **Sophie Pidoux** (55%), attitrée à de la surveillance et monitrice de natation en devenir ; assure aussi l'encadrement de la Fondation de Vernand et de l'activité Barboteurs,
- 4 personnes, attitrées principalement à des cours d'Ecole de Natation et privés :
  - o Mme **Cyrielle Gehin** (70%), assure aussi des cours d'Aquabike et d'Aquagym,
  - o M. **Jolan Marande** (80%), assure aussi de la surveillance et de l'Aquabike,
  - o M. **Clément Pery** (75%), assure aussi de la surveillance et entraîne les Masters,
  - o M. **Christophe Corne** (30%), assure aussi l'activité Barboteurs,
  - o Mme **Marie-Laure Bonczak** (20%), assure aussi de la surveillance,
- 2 personnes à 50%, attitrées à la cafétéria : Mme **Maud Brand** et M. **Albert Emery** (disposant de la patente),

Sans oublier les nombreux **auxiliaires** auxquels nous faisons appel pour les remplacements divers à hauteur de 45% (environ 15 personnes).

Une équipe investie, dynamique (cours, remplacements, soutien, manifestations) et force de proposition !

### La fréquentation

L'année 2024 fut à nouveau une année riche en fréquentation (publics, clubs, écoles, ...).

La clientèle est venue en masse découvrir nos nombreuses activités et compléter les places qui restaient dans nos créneaux encore disponibles. Nous avons dû répondre à la demande en augmentant certaines de nos offres.

Quelques chiffres concernant la fréquentation :

- Ecole de natation : 473 ventes (soit 473 petits nageurs par semaine)

*La fréquentation de notre Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans chaque jour de la semaine, après la classe, y compris le samedi. Aujourd'hui, 473 élèves prennent plaisir à apprendre à nager auprès de notre personnel de qualité. Une augmentation de 7 % comparé à l'année 2023.*

- Cours privés : 179 ventes (enfants et adultes)

*Concernant les cours privés, nous proposons 40 créneaux par semaine pour un total de 1030 cours à l'attention des personnes souhaitant apprendre à nager ou se perfectionner. La liste d'attente est déjà longue et les créneaux sont quasiment tous déjà réservés.*

- Cours aqua : 110 ventes d'abonnements, 77 ventes de cartes 11 cours, 1354 ventes de cours à l'unité.

*Nous proposons 14 cours d'aquagym et d'aquabike par semaine.*

*Une très nette augmentation comparé à l'année 2023, surtout concernant les ventes à l'unité.*

- Cours Masters : 32 ventes (nageurs)

*Les masters s'entraînent 4 fois par semaine. La clientèle de cette activité est satisfaite et sa fréquentation est constante.*

- Cours Mermaiding et Apnée : 121 ventes, comprenant les cours unitaires, les abonnements et les initiations).

*Le cours de Sirène et Triton (Mermaiding) est une « activité jeune » et attirant la curiosité.*

- Cours Barboteurs (Bébés Nageurs) : 32 ventes de « cartes 12 cours » et 685 ventes unitaires.

*L'activité Barboteurs se déroule les dimanches matin dans le bassin d'apprentissage. Elle a un succès fou auprès des parents et de leurs enfants.*

- Entrées et abonnements : 15000 ventes, en légère augmentation comparé à l'année dernière. Ces ventes comprennent les titres d'entrées unitaires, 12 entrées, abonnement 6 mois et abonnement 12 mois.

*La fréquentation de notre piscine pour l'année 2024 a été de l'ordre de 76369 passages. Elle est satisfaisante, avec environ 7000 personnes chaque mois, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.*

- Ecoles : en période scolaire, de 8h à 15h, nous accueillons 125 classes provenant de la Fondation de Vernand, de l'EP Penthalaz-Venoge, de l'EP Cossonay Veyron-Venoge, de l'ES Cossonay-Penthalaz PAM. Depuis cette rentrée scolaire 2024/2025, 2 périodes sont attribuées à des classes de l'école d'Apples-Bière (groupement ASIABE). Elles sont réparties sur les 2 bassins.

En 2024, les pratiques ci-après décrites ont pu se dérouler dans notre complexe, avec la participation active et engagée de l'ASPIC :

### 1. Accueil du Public

La piscine est ouverte au public 7/7, toute l'année, sur de larges créneaux horaires :

- lundi, mercredi: 7h00-19h00
- mardi, jeudi: 7h00-21h00
- vendredi: 07h00-19h00
- samedi, dimanche: 08h30-17h30
- jours fériés : 8h30-17h30

Les horaires ont changé en septembre pour permettre le développement des activités et ouvrir tous les matins de la semaine à 7h.

### 2. Accueil du public scolaire

Depuis la rentrée de septembre, les écoles primaires et secondaires ainsi que la Fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement) et surtout, participe à la prévention et à la sécurité de ces groupes, en plus de celle du public.

Nous mettons également à disposition de l'ASIABE un moniteur de natation pour leur permettre de venir apprendre à nager dans notre piscine.

### 3. Cours privés

Le personnel (4 maîtres-nageurs diplômés) assure l'enseignement de la natation, soit l'apprentissage et le perfectionnement des nages, ceci en cours individuels privés. Ces cours ont été mis en place mi-novembre 2021. Enfants, adultes et seniors sont demandeurs. Il y a une liste d'attente importante.

### 4. L'Ecole de natation

Elle a été mise en place dès la 2<sup>e</sup> semaine de la rentrée scolaire 2021 ; les effectifs ne cessent d'augmenter d'année en année. Elle fonctionne tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires.

Elle a pour but d'apprendre à nager correctement au plus grand nombre. Différents niveaux avec plusieurs groupes sont encadrés en interne, par 4 de nos maîtres-nageurs, qualifiés et compétents.

La capacité maximale de l'Ecole de natation est presque atteinte.

Des stages de l'école de natation sont régulièrement proposés pendant les périodes des vacances de Pâques et d'été. Ils rencontrent un franc succès.

### 5. L'Aquagym, l'Aquabike

Ces 2 activités sont proposées tout au long de la semaine et toute l'année, par notre personnel, sur des créneaux variés :

- lundi 12h15 à 13h – 18h15 à 19h00/19h15 à 20h00
- mardi 12h15 à 13h – 18h30 à 19h15/ 19h30 à 20h15

- mercredi 10h15 à 11h00 - 12h15 à 13h00 - 18h45 à 19h30
- jeudi 11h30 à 12h15 - 12h30 à 13h15 - 18h30 à 19h15/ 19h30 à 20h15
- vendredi 12h15 à 13h

Remarque :

Nous avons augmenté le nombre de créneaux pour ces activités.  
Une légère augmentation du prix de l'abonnement a été appliquée.  
Les cours sont très vite complets, malgré les créneaux supplémentaires.

6. Les Masters

Un groupe de nageurs expérimentés (environ 35 personnes) s'entraîne 3 fois par semaine depuis décembre 2021.

- le lundi de 6h à 7h
- le mercredi de 6h à 7h
- le mardi de 20h à 21h
- le vendredi de 6h à 7h

Les entraînements, riches et variés, sont encadrés par 2 maîtres-nageurs : M. Ricardo De Freitas Silvestre et M. Clément Pery.

7. Les Barboteurs

Cette nouvelle activité a été mise en place le 5 mars 2023 pour répondre à une demande de la population et compléter l'offre que nous avons à l'Ecole de Natation. Elle accueille les enfants à partir de 4 mois. Nous proposons les dimanches matin pendant la période scolaire, aux parents et à leurs enfants (entre 4 mois et 5 ans), de venir dans une eau chauffée à 31°C pour l'occasion. Animée avec de nombreux jeux aquatiques ludiques, elle est encadrée par 2 moniteurs qui accompagnent et conseillent parents et enfants.

Prestataires externes

L'ASPIC loue des lignes d'eau à plusieurs prestataires externes.

1. Le Mouvement des Aînés

Est un groupe de sportifs et adultes mixte d'environ 10 personnes, accompagné de son moniteur d'aquagym. Il se réunit pour se mouvoir et passer un moment convivial entre amis. Nous les accueillons dans le bassin d'apprentissage, de 15h00 à 16h00 les mardis.

2. La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme

Est également un groupe de sportifs et adultes mixte d'environ 10 personnes, accompagné d'un physiothérapeute. Il se réunit pour de la rééducation et passer un moment convivial entre amis. Nous les accueillons dans le bassin d'apprentissage, de 13h00 à 14h00 les mardis.

3. Rééducation par physiothérapie

Cette année, nous accueillons 2 cliniques de physiothérapie :

- Physio Clinics, 1 fois par semaine, le jeudi, de 16h à 18h.
- Physiocoss, 1 fois par semaine, le mardi, de 17h15 à 18h30.

Des physiothérapeutes accueillent leurs patients par groupe de 3 à 4 personnes, dans un couloir de notre bassin d'apprentissage. Les prises en charge sont assurées par ces

derniers qui proposent des exercices de rééducation. Les patients les plus en difficulté sont amenés au bord du bassin à l'aide notre lift PMR (personne à mobilité réduite) et ensuite mis à l'eau.

#### 4. Club de Natation d'Yverdon (CNY)

Le CNY nous a loué chaque jour, entre 2 et 5 lignes d'eau dans le bassin nageur, pendant 2 semaines. Ces jeunes, âgés de 15 à 20 ans, aiment venir nager chez nous lorsque leur piscine d'entraînements est fermée pour raison de maintenance technique notamment.

#### 5. Philip Morris

L'entreprise Philip Morris loue une ligne d'eau 1 à 2 fois par semaine dans le bassin nageur, ainsi que les services d'un moniteur de natation pour ses collaborateurs. Ce dernier leur donne des conseils et des axes d'amélioration sur leurs nages. Les collaborateurs sont venus tout au long de l'année 2024, apprécient notre fonctionnement et Philip Morris reconduira la prestation en 2025.

#### 6. Lavigny (École de la Passerelle)

La Passerelle est un établissement de pédagogie spécialisée. Elle accueille des enfants et des jeunes de 4 à 20 ans présentant des difficultés de développement, d'adaptation et/ou d'apprentissage. Elle nous a loué une ligne d'eau pendant 9 périodes.

#### 7. LD SWITZERLAND

LD Switzerland est une Start Up nouvellement créée (06/2019), localisée au Y-Parc d'Yverdon. Cette entreprise se spécialise dans le développement, la production et la vente de casques de 5<sup>ème</sup> génération pour des applications aéronautiques : casques pour hélicoptère, casques pour pilote d'avion de transport, casques pour pilote de chasse

Elle loue de temps en temps une ligne d'eau pour tester ses casques.

#### 8. Waterpolo (ASPIC Natation)

Un club de natation, l'ASPIC Natation, a vu le jour l'année dernière. Depuis la rentrée scolaire 23/24, la section de waterpolo accueille une vingtaine de jeunes, entre 8 et 13 ans. Un sport d'équipe de jeu de ballon créant l'enthousiasme.

### Les manifestations

Notre piscine a rapidement démontré sa capacité à accueillir et organiser petites et grandes manifestations.

Nous avons encadré :

- Un Match amical de waterpolo entre le LA et l'ASPIC (le 13 janvier 2024).
- Location d'une à deux lignes d'eau pour l'ISL International School of Lausanne (le 8, 19, 22 et 26 février 2024).
- Location de 2 lignes d'eau pour le Cercle des Nageurs d'Yverdon (le 19, 21 et 28 février 2024).
- Un Tournoi de waterpolo U13, masculin (le 2 mars 2024).
- Un Examen pour devenir Sauveteur, le Base Pool (le 3 mars 2024).
- Un Match, ligue régionale 2, adultes (le 8 mars 2024).

- Un Championnat de waterpolo u15, adultes (le 9 mars 2024).
- Un Examen pour devenir Sauveteur, le Pro Pool (le 23 et 24 mars 2024).
- Stage de Pâques (du 8 au 12 avril 2024).
- Un Tournoi de waterpolo U11, masculins (le 27 avril 2024).
- Un Match de waterpolo adultes, masculin (le 24 mai 2024).
- Un Match de waterpolo u15, masculin (le 2 juin 2024).
- Un Meeting Masters organisé par l'ASPIC (le 8 juin 2024).
- Un anniversaire, location de la moitié du bassin d'apprentissage (le 28 juin 2024).
- Des tests sur des casques de pilote, LD SWITZERLAND (le 3,12,19 et 24 juin 2024).
- Un anniversaire avec la location de la salle polyvalente (le 28 juin 2024).
- Les stages d'été (du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2024 et du 8 au 12 juillet 2024).
- La Société Suisse de Sauvetage, formation pour les futurs experts de la Région Romande (le 8 septembre 2024).
- Un enterrement de vie de garçons, initiation au Mermaiding (le 14 octobre 2024).
- Un Tournoi d'Aqua Volley avec le VBC (le 7 septembre 2024).
- La RSR Natation (Région Suisse Romande de Natation) pour une formation de juges arbitres (le 21 septembre 2024).
- Les Passeports Vacances Mermaiding (le 15 octobre 2024).
- L'École de la Passerelle à Lavigny (le mois de novembre et décembre 2024).

Sans compter les nombreuses locations de différents clubs de waterpolo et de natation, louant régulièrement le bassin nageurs, hors période public pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.

### La Cafétéria (la Vague)

Notre cafétéria est ouverte au public :

- les lundis de 9h-14h00 et de 15h30-19h30
- les mardis de 9h-14h00 et de 15h30-19h30
- les mercredis de 9h à 19h00
- les jeudis de 9h-14h00 et de 15h30-19h30
- les vendredis de 9h-14h00 et de 15h30-19h30
- les samedis de 9h à 14h.
- fermée les dimanches et jours fériés

Elle propose une très belle vitrine avec de bons produits, cuisinés et préparés avec soin, consommables sur place ou à l'emporter (Bowls, Soupes, Sandwiches garnis, ...). Une très belle terrasse exposée plein sud, permet de se désaltérer avec un grand choix de boissons.

Afin de promouvoir la cafétéria, durant les mois de juin et de juillet, un joli petit festival culturel (de musique, d'improvisation et d'animations diverses) a été organisé par une partie de notre équipe, dynamique et motivée. Il a eu beaucoup de succès auprès de la clientèle de la cafétéria et sera reconduit en 2025, grâce à l'autorisation de la commune de Cossonay nous permettant d'utiliser la terrasse les vendredis en soirée.

### La Boutique

Une petite boutique, avec du matériel sélectionné et de qualité, située à la cafétéria, permet de dépanner les clients en cas d'oubli d'affaires : sac de piscine (cadenas, maillots, lunettes, serviettes, ...).

### Site internet

Le site internet de l'association [www.aspicoss.ch](http://www.aspicoss.ch) a été mis en ligne dès la fin de l'année 2020. Il est régulièrement mis à jour. Ce dernier est un outil déterminant pour l'exploitation de la piscine, puisqu'il permet notamment l'achat des tickets et des abonnements. Il évolue au fur et à mesure du temps et publie régulièrement les nouveautés et divers renseignements utiles.

### Médias/Publicité

Nous avons accueilli divers médias cette année 2024, essentiellement des journalistes pour faire de la publicité sur les activités de notre établissement. Nous avons également été très actifs et inventifs sur les réseaux sociaux, ce qui nous a valu une augmentation des followers. Des jeux, des lots, des animations et des offres ont été organisés au cours de l'année dans le but de promouvoir notre établissement dynamique.

Ces initiatives ont suscité l'intérêt sur les réseaux sociaux, tant auprès des familles que de leurs enfants.

Notre campagne publicitaire a été chaleureusement accueillie et continue d'attirer une clientèle toujours plus nombreuse.

Suivez-nous sans hésitation sur nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram !

## 3. Finances

La délégation « Finances » de l'ASPIC est composée de MM. Frédéric Rossi, Yves Jauner et Jean-Claude Challet. Elle a collaboré avec la boursière, Mme Rebecca Gabriel, afin de vous présenter les chiffres ci-dessous :

### BILAN

**910 Disponibilités : CHF 1'108'791.74**

9102.00 : ce poste correspond au compte de liquidités de l'association.

**911 Débiteurs : CHF 438'585.80**

9114.00 : déficit

9119.00 : ce poste correspond aux montants encaissés par carte durant le mois de décembre (hors postcard).

9119.99 : correspond au montant des bons cadeaux de nos clients, en attente d'utilisation.

**913 Actifs transitoires : CHF 27'971.56**

9139.00 : correspond principalement à des indemnités d'assurance concernant des cas de maladie ou d'accident 2024 à recevoir de la Vaudoise assurance.

**925 Passifs transitoires : CHF 159'963.30**

9259.00: correspond à des factures 2024 à payer et non reçues au 31.12.2024 (décomptes annuels des assurances sociales, facture courante d'exploitation concernant le mois de décembre)

## FONCTIONNEMENT

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2021	894'000	894'000	1'098'498.10	1'098'498.10
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85
2023	2'226'300	1'975'800	2'381'710.93	2'007'747.89
2024	2'413'600	2'138'600	2'435'000.59	2'066'306.97

Le résultat d'exploitation de l'année 2024 correspond à un déficit de CHF 368'693.62 contre un déficit budgété de l'ordre de CHF 275'000.-. Comme l'année dernière, les charges courantes ont été bien maîtrisées et sont de manière globale en adéquation avec le budget. Le succès des activités mises en place se pérennise. Malheureusement la vente d'abonnement reste stable par rapport aux comptes 2023 et n'atteint à nouveau pas les objectifs du budget (déjà revu à la baisse au budget 2025).

Conformément aux statuts de notre association le déficit de l'année sera pris en charge par les communes membres d'où le report au compte n° 220.4522.01 du montant du déficit 2024.

### Masse salariale 2024

Compte	Libellé	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart 2024
110.3011.00	Personnel admin et direction	382'000	395'958.50	+ 13'958.50
350.3080.00	Cours natation, aquagym, etc	5000	819.55	- 4'180.45
350.3010.00	Personnel auxiliaire	40'000	25'255.35	- 14'744.65
350.3011.00	Gardes baigneurs	390'000	360'944.90	- 29'055.10
350.3011.01	Maîtres-nageurs	225'000	234'684.90	+ 9'684.90
351.3011.00	Personnel Cafétéria	75'000	98'715.00	+ 23'715.00
<b>Total</b>		<b>1'117'000</b>	<b>1'116'378.20</b>	<b>- 621.80</b>
110.4361.00	Remb. de traitement et charges sociales	82'500	109'143.74	+ 26'643.74

La masse salariale globale relative à l'année 2024 est en adéquation avec le budget 2024. La répartition des salaires dans les différents postes de charges a été ajustée au plus proche des heures effectives de nos collaborateurs.

### 101. Conseil intercommunal CHF 4'050.00 (budget 7'000)

Vacations et frais des délégués selon liste de présence et décompte pour 2024.

**102. Comité de Direction**  
**CHF 17'141.79 (budget 17'000)**

Vacations et frais des membres du CODIR selon liste de présence et décompte pour 2024.

**110. Administration**  
**CHF 762'727.39 (budget 743'000) / 109'954.29 (budget 82'500)**

Ce chapitre enregistre les charges salariales du personnel administratif (direction) ainsi que les charges sociales de l'ensemble du personnel et les frais administratifs.

110.3011.00 – Traitement du personnel admin. et direction : évolution de poste et cas de maladie non pris en charge par l'assurance mais remplacé.

110.3050.00 – Assurance accidents et maladie : les taux de primes ont subi une hausse dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nous avons reçu l'information de la hausse de taux après l'établissement du budget (fin septembre 2023).

110.3100.01 – Informatique, logiciel et maintenance : diverses pannes exceptionnelles de plusieurs ordinateurs. Frais mensuels pour l'application Resasports permettant de gérer les réservations des cours d'aquagym et d'aquabike.

110.4361.00 – Concerne la participation de l'ASICOVV et de l'ASIVenoge au salaire de notre secrétaire mais aussi les indemnités versées par les assurances pour des cas de maladie et d'accident encaissés.

**220 Service financier**  
**CHF 102'233.20 / 368'693.62 (budget 100'000 / 0)**

220.3220.00 : intérêts des dettes selon emprunt engagé pour la construction.

220.4522.01 : participation des communes au déficit 2024 (voir tableau annexe pour la répartition par commune).

**350 Piscine des Chavannes bâtiments**  
**CHF 1'382'409.26 / 1'818'642.62 (budget 1'411'600 / 1'919'300)**

350.3120.02 – Chauffage : le budget 2024 avait été établi d'après les comptes 2022 et non 2023 (pas encore existant au moment du budget). De nouveaux réglages techniques notamment au niveau de la ventilation de la halle et des renouvellements d'eau (chloramines) génèrent une consommation de gaz plus importante.

350.3160.00 – Charges de PPE : nouveaux contrats de maintenance et divers frais de réparation ou exceptionnel (géomètre – bornage final). L'alimentation du fond de rénovation de la PPE par chaque copropriétaire a aussi été augmentée (environ CHF 20'000 pour l'ASPIC).

350.3160.01 – Epuration / 350.3120.01 Eau / 350.4653.00 Participation de tiers : En raison d'une erreur dans la clé de répartition des consommations d'eau et donc de l'épuration en 2023, entre les différentes entités de la PPE, un correctif a été généré en 2024, en défaveur de l'ASPIC.

350.427.00 – Location de lignes d'eau : Il y a eu moins de location de ligne d'eau en 2024 qu'en 2023 (moins de matchs de waterpolo accueillis, moins de temps de location pour Philipps Morris et les physiothérapeutes).

350.4350.01 – Vente abonnements piscine : les ventes effectives sont stables par rapport à l'année 2023. Comme les dernières années une correction de valeurs des abonnements selon leurs dates d'achat est effectuée et un montant de CHF 27'233.00 a été reporté sur l'année 2025.

350.436.00 – Revente énergie photovoltaïque : Moins de kwh produits en 2024 et donc moins « d'autoconsommation » à refacturer aux partenaires de la PPE.

### 351 Cafétéria

CHF 166'438.95 / 120'910.06 (budget 134'000 / 117'000)

351.3011.00 – Personnel Cafétéria : Imputations des heures effectives des collaborateurs travaillant à la Cafétéria La Vague, en diminution des heures de garde-bains du compte 350.3011.00.

### 352 Appartement

352.4271.00 – Loyer : les loyers avaient été budgétés charges incluses tout comme en 2023 (cela a été corrigé pour le budget 2025). Les acomptes de charges et le décompte de charges du locataire sont comptabilisés au bilan (9200.10).

## 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, d'adopter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIC,

- vu le préavis intercommunal No 01/2025 relatif aux comptes 2024 de l'ASPIC,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter les comptes 2024 de l'ASPIC tels que présentés et d'en donner décharge au Comité, à la responsable financière et à la commission de gestion.

Intercom. DIRECTION  
AU NOM DU COMITÉ DIRECTION  
Association intercommunale de la piscine des Chavannes  
Association intercommunale de la piscine des Chavannes  
ASPIC  
de la piscine des Chavannes

 Le Président  
Frédéric Rossi

 La Secrétaire  
Nadia Pisani Ben Nsir

Annexes : bilan et comptes 2024

Adopté en séance CODIR : le 13.03.2025  
Dossier traité par : Frédéric Rossi, Président, Jean-Claude Challet, Yves Jauner, responsables des finances,  
Rebecca Gabriel, responsable financière

BILAN	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Disponibilités</b>		
9101.00 Caisse bureau	5'405.65 D	899.30 D
9101.01 Caisse cafétéria	1'779.15 D	1'599.30 D
9102.00 CEDC 72.004.199.368.0	1'098'110.25 D	850'812.58 D
9102.01 Raiffeisen 2155967789	3'496.69 D	2'064.94 D
	<b>1'108'791.74 D</b>	<b>855'376.12 D</b>
<b>Débiteurs</b>		
9114.00 Déficit	368'693.63 D	463'022.07 D
9115.00 Débiteurs	60'712.42 D	140'751.46 D
9119.00 Attente encaissements	24'119.65 D	131.00 C
9119.99 Bon cadeau	14'939.90 C	7'531.02 C
	<b>438'585.80 D</b>	<b>596'111.51 D</b>
<b>Stocks</b>		
9120.00 Part sociale Raiffeisen	200.00 D	200.00 D
9129.00 Stock boutique	4'132.22 D	1'366.50 D
9129.01 Stock cafétéria	3'472.32 D	2'428.09 D
9129.02 Stock produits chloration	14'371.51 D	3'475.30 D
	<b>22'176.05 D</b>	<b>7'469.89 D</b>
<b>Transitoires actifs</b>		
9139.00 Actifs transitoires	27'971.56 D	115'224.53 D
	<b>27'971.56 D</b>	<b>115'224.53 D</b>
<b>Investissements</b>		
9141.00 Construction complexe des Chavannes	9'869'871.05 D	10'219'871.05 D
9141.01 Panneaux photovoltaïques	226'303.80 D	234'871.90 D
	<b>10'096'174.85 D</b>	<b>10'454'742.95 D</b>
	<b>11'693'700.00 D</b>	<b>12'028'925.00 D</b>
<b>Passif</b>		
<b>Engagements courants</b>		
9200.10 C/c charges locataires	0.00 -	1'965.60 C
9206.02 Décompte TVA	109.20 D	27'577.71 C
9210.00 Emprunt Raiffeisen	1'800'000.00 C	1'800'000.00 C
9210.01 Emprunt CEDC	2'000'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.02 Emprunt Postfinance	4'160'000.00 C	4'220'000.00 C
9210.03 Emprunt CIP	2'800'000.00 C	2'900'000.00 C
9223.00 Prêt cantonal	736'000.00 C	800'000.00 C
	<b>11'495'890.80 C</b>	<b>11'749'543.31 C</b>
<b>Passifs transitoires</b>		
9259.00 Passifs transitoires	159'963.30 C	241'535.79 C
	<b>159'963.30 C</b>	<b>241'535.79 C</b>
<b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b>		
9281.00 Fonds de réserve pour travaux futurs	37'845.90 C	37'845.90 C
	<b>37'845.90 C</b>	<b>37'845.90 C</b>
	<b>11'693'700.00 C</b>	<b>12'028'925.00 C</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>0.00 -</b>	<b>0.00 -</b>

## Comptes 2024

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>783 919.18</b>	<b>109 954.29</b>	<b>767 000.00</b>	<b>82 500.00</b>	<b>717 622.35</b>	<b>135 023.44</b>
10 Autorités	783 919.18	109 954.29	767 000.00	82 500.00	717 622.35	135 023.44
101 Conseil intercommunal	4 050.00	0.00	7 000.00	0.00	3 749.15	0.00
101.3001.00 Rétributions des autorités	750.00		3 500.00		930.00	
101.3003.00 Jetons de présence yc commissions	3 200.00		3 000.00		2 803.75	
101.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	100.00		500.00		15.40	
102 Comité de direction	17 141.79	0.00	17 000.00	0.00	15 415.04	0.00
102.3001.00 Indemnité et vacations des autorités	14 996.25		15 000.00		14 287.50	
102.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	488.60		500.00		444.80	
102.3099.00 Charges des autorités	1 656.94		1 500.00		682.74	
<b>110 Administration</b>	<b>762 727.39</b>	<b>109 954.29</b>	<b>743 000.00</b>	<b>82 500.00</b>	<b>698 458.16</b>	<b>135 023.44</b>
110.3011.00 Traitement du personnel admin. et direction	395 958.50		382 000.00		367 513.00	
110.3030.00 Assurances sociales	101 519.45		105 000.00		94 481.30	
110.3040.00 Caisse de pension et de prévoyance	143 903.35		145 000.00		137 030.45	
110.3050.00 Assurances accidents et maladie	82 796.70		65 000.00		56 739.60	
110.3099.00 Charges du personnel	3 869.92		5 000.00		3 078.00	
110.3100.00 Imprimés et fournitures de bureau	7 585.54		10 000.00		8 835.72	
110.3100.01 Informatique, logiciel et maintenance	15 755.08		12 000.00		10 988.20	
110.3170.00 Frais de représentations, manifestation	3 107.82		10 000.00		1 972.71	
110.3180.00 Honoraires de tiers ( révision)	2 270.10		2 500.00		12 285.30	
110.3181.00 Frais de port et compte postal	364.46		500.00		410.82	
110.3182.00 Communications (tél, site, internet)	5 361.97		5 000.00		4 393.26	
110.3183.00 Frais bancaires	234.50		1 000.00		729.80	
110.4361.00 Remboursement de traitements et charges sociales		109 143.74		82 500.00		134 781.80
110.4369.00 Remboursement de tiers		810.55				241.64

## Comptes 2024

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2 FINANCE	<b>102 233.20</b>	<b>368 693.62</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>
22 Service financier	<b>102 233.20</b>	<b>368 693.62</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>
220 Service financier	<b>102 233.20</b>	<b>368 693.62</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>
220.3220.00 Intérêts dettes	102 233.20		100 000.00		101 353.40	
220.4522.00 Participation des communes déficit 2022						89 059.03
220.4522.01 Participation des communes déficit		368 693.62				373 963.04
3 Domaines et Bâtiments	<b>1 548 848.21</b>	<b>1 956 352.68</b>	<b>1 546 600.00</b>	<b>2 056 100.00</b>	<b>1 562 735.18</b>	<b>1 872 724.45</b>
35 Bâtiments	<b>1 548 848.21</b>	<b>1 956 352.68</b>	<b>1 546 600.00</b>	<b>2 056 100.00</b>	<b>1 562 735.18</b>	<b>1 872 724.45</b>
350 Piscine des Chavannes	<b>1 382 409.26</b>	<b>1 818 642.62</b>	<b>1 411 600.00</b>	<b>1 919 300.00</b>	<b>1 435 579.87</b>	<b>1 757 901.31</b>
350.3010.00 Personnel auxiliaire	25 255.35		40 000.00		59 477.90	
350.3011.00 Gardes baigneurs	360 944.90		390 000.00		411 852.25	
350.3011.01 Maîtres nageurs	234 684.90		225 000.00		155 377.45	
350.3080.00 Cours natation - aquagym autres	819.55		5 000.00		563.47	
350.3090.00 Frais divers personnel	1 052.39		4 000.00		3 914.36	
350.3090.01 Formation et formation continue	4 985.00		8 000.00		5 720.00	
350.3110.00 Achats matériel et mobilier	3 720.85		25 000.00		17 393.18	
350.3110.01 Achats matériel et mobilier cours/école de natation	4 310.53		10 000.00		9 145.72	
350.3120.01 Eau	15 927.39		20 000.00		30 849.58	
350.3120.02 Chauffage	101 669.03		70 000.00		90 512.99	
350.3120.03 Électricité	77 291.63		70 000.00		93 917.03	
350.3130.01 Sécurité, infirmerie, Pharmacie, défibrillateur	1 263.00		5 000.00		1 639.96	
350.3140.00 Traitement de l'eau et maintenance	7 270.93		8 000.00		7 007.75	
350.3140.01 Nettoyages immeubles et sanitaires	5 538.78		10 000.00		10 319.36	
350.3150.00 Entretien machines, piscines et installation	13 109.29		20 000.00		17 046.15	
350.3150.01 Entretien système de chloration	17 939.19		20 000.00		13 371.37	

## Comptes 2024

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3150.02 Entretien et réparation des immeubles	13 782.55		15 000.00		14 147.21	
350.3150.03 Entretien et réparation du mobilier	3 456.63		5 000.00		4 806.71	
350.3160.00 Charges de PPE	59 203.87		35 000.00		29 722.00	
350.3160.01 Epuration des eaux	30 453.23		20 000.00		50 137.38	
350.3160.02 Evacuation des déchets	384.20		4 000.00		1 980.73	
350.3170.00 Animations	3 545.46		5 000.00		3 038.49	
350.3170.01 Publicité	3 337.46		10 000.00		7 002.34	
350.3185.00 Contrôle de l'eau	2 945.98		3 000.00		3 079.99	
350.3186.00 Assurance incendie	0.00		0.00		0.00	
350.3186.01 Assurance RC, machines et choses	3 340.80		4 100.00		4 006.50	
350.3190.00 Cotisation / Dons	250.00		1 000.00		1 007.10	
350.3190.01 Commissions/frais cartes	10 378.79		6 000.00		10 511.13	
350.3300.01 Amortissement immeuble et installation	350 000.00		350 000.00		350 000.00	
350.3300.02 Amortissement installation photovoltaïque	8 568.10		8 500.00		8 568.10	
350.3653.00 Autres charges d'exploitation	1 864.51		5 000.00		931.02	
350.3653.01 Cordip TVA	15 114.97		10 000.00		18 532.65	
350.4270.00 Location lignes d'eau		15 562.50		35 000.00		25 362.50
350.4270.01 Location de salle		2 035.33		1 500.00		1 137.44
350.4350.00 Entrées piscine		148 399.93		150 000.00		132 255.90
350.4350.01 Vente abonnements piscine		68 173.80		150 000.00		64 893.81
350.4350.02 Participations ASICOVV/ASIVenoge/ASICOPE		1 028 720.00		1 028 800.00		979 000.00
350.4350.03 Cours piscine enfants		54 175.10		0.00		45 222.50
350.4350.04 Cours piscine, aquagym		181 583.09		180 000.00		162 793.93
350.4350.05 Ecole de natation La Venoge		276 872.30		220 000.00		252 199.98
350.4350.03 Participation autres associations		8 800.00		44 000.00		
350.4350.07 Vente de cartes à puce		5 217.72		5 000.00		5 139.28
350.4360.00 Revente énergie photovoltaïque		19 137.27		25 000.00		21 460.72
350.4653.00 Participation de tiers		9 012.47		80 000.00		68 435.25
350.4653.01 Subvention J+S		953.11				

## Comptes 2024

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>351 Cafétéria</b>	<b>166 438.95</b>	<b>120 910.06</b>	<b>134 000.00</b>	<b>117 000.00</b>	<b>127 155.31</b>	<b>98 023.14</b>
351.3090.00 Frais divers personnel	779.23		1 000.00		70.00	
351.3011.00 Personnel Cafétéria	98 715.00		75 000.00		76 516.15	
351.3110.00 Achats matériel et mobilier	7 968.84		5 000.00		5 003.89	
351.3130.03 Achats "Boutique"	628.99		3 000.00		1 544.61	
351.3130.06 Achats Cafétéria	58 346.89		50 000.00		44 020.66	
351.4350.03 Ventes "Boutique"		2 286.31		7 000.00		3 999.53
351.4350.06 Recettes Cafétéria		118 623.75		110 000.00		94 023.61
<b>352 Appartement</b>	<b>0.00</b>	<b>16 800.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>19 800.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16 800.00</b>
352.3189.00 Frais divers			1 000.00			
352.4271.00 Loyers		16 800.00		19 800.00		16 800.00
<b>Total des revenus</b>		<b>2 435 000.59</b>		<b>2 138 600.00</b>		<b>2 470 769.96</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2 435 000.59</b>		<b>2 413 600.00</b>		<b>2 381 710.93</b>	
<b>Résultat</b>				<b>-275 000.00</b>	<b>89 059.03</b>	<b>0.00</b>
					<b>89 059.03</b>	
						<b>89 059.03</b>

## ASPIC

### Participation des communes au déficit 2024

	Habitants au 31.12.23	Déficit 2024
Chavannes-le-Veyron	158	CHF 3 119.00
Cossonay	4772	CHF 94 201.74
Cuarnens	541	CHF 10 679.62
Dailens	1062	CHF 20 964.43
Dizy	237	CHF 4 678.50
Gollion	1064	CHF 21 003.91
Grancy	547	CHF 10 798.06
Lussery-Villars	473	CHF 9 337.26
L'Isle	1088	CHF 21 477.68
La Chaux	433	CHF 8 547.64
Mauraz	64	CHF 1 263.39
Mex	816	CHF 16 108.26
Mont-la-Ville	497	CHF 9 811.04
Penthalaz	3199	CHF 63 149.91
Penthaz	1899	CHF 37 487.24
Senarclens	491	CHF 9 692.59
Vufflens-la-Ville	1336	CHF 26 373.33
<b>Total</b>	<b>18677</b>	<b>CHF 368 693.62</b>

Répartition déficit 2024

19.74 CHF par habitant

10.03.2025

## ASPIC

Répartition du plafonds d'endettement et cautionnement des communes au 31.12.2024

	Habitants au 31.12.23	%	Part de l'emprunt au 31.12.24	Part du plafond d'endettement
Chavannes-le-Veyron	158	0.85%	CHF 97 251.59	CHF 126 894.04
Cossonay	4772	25.55%	CHF 2 937 244.31	CHF 3 832 521.28
Cuarnens	541	2.90%	CHF 332 994.38	CHF 434 491.62
Daillens	1062	5.69%	CHF 653 678.43	CHF 852 920.70
Dizy	237	1.27%	CHF 145 877.39	CHF 190 341.06
Gollion	1064	5.70%	CHF 654 909.46	CHF 854 526.96
Grancy	547	2.93%	CHF 336 687.48	CHF 439 310.38
Lussey-Villars	473	2.53%	CHF 291 139.26	CHF 379 879.00
L'Isle	1088	5.83%	CHF 669 681.85	CHF 873 802.00
La Chaux	433	2.32%	CHF 266 518.61	CHF 347 753.92
Mauraz	64	0.34%	CHF 39 393.05	CHF 51 400.12
Mex	816	4.37%	CHF 502 261.39	CHF 655 351.50
Mont-la-Ville	497	2.66%	CHF 305 911.66	CHF 399 154.04
Penthalaz	3199	17.13%	CHF 1 969 037.00	CHF 2 569 202.76
Penthaz	1899	10.17%	CHF 1 168 865.66	CHF 1 525 137.87
Senarclens	491	2.63%	CHF 302 218.56	CHF 394 335.28
Vufflens-la-Ville	1336	7.15%	CHF 822 329.92	CHF 1 072 977.46
Total	18677	100.00%	CHF 11 496 000.00	CHF 15 000 000.00